

21 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 21 novembre 2003

## Notes de priorités relatives à l'Informatisation de l'Etat

Le Conseil des Ministres a pris connaissance de la note de priorités de M. Peter Vanvelthoven, secrétaire d'Etat à l'Informatisation de l'Etat, et a approuvé la note de priorités de M. Vincent Van Quickenborne, secrétaire d'Etat à la Simplification administrative.

Le Conseil des Ministres a pris connaissance de la note de priorités de M. Peter Vanvelthoven, secrétaire d'Etat à l'Informatisation de l'Etat, et a approuvé la note de priorités de M. Vincent Van Quickenborne, secrétaire d'Etat à la Simplification administrative.

Ces notes sont le fruit de la collaboration entre les deux secrétaires d'Etat dont les compétences sont étroitement liées. En effet, la simplification administrative n'est souvent possible que grâce à un appui ICT bien conçu, tandis que, pour bon nombre de projets en matière d'informatisation, une simplification poussée des processus administratifs est souhaitable. Les deux secrétaires d'Etat se réunissent toutes les quinze jours pour discuter en détail de leurs projets tandis que les collaborateurs de leurs cellules stratégiques se rencontrent hebdomadairement. Le mercredi 26 novembre 2003, les deux secrétaires d'Etat présenteront leurs notes devant la Commission de l'Intérieur, à la Chambre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe